

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 18 octobre 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de

Commune de Montbronn
3 rue de l'Eglise
57415 MONTBRONN

Affaire suivie par **Antoine SCHWARTZ**
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Objet : Dossier de déclaration concernant : Réfection d'un passage busé suite à un affaissement de terrain.

P.J : Récépissé déclaration du IOTA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante

➤ **Réfection d'un passage busé sur un affluent du cours d'eau du Muhigraben situé sur le ban communal de MONTBRONN ;**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **17 octobre 2019**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2019- 00545**
- **Dossier réalisé par : Commune de MONTBRONN**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

Dès lors vous **pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de l'environnement.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de MONTBRONN où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :
- AFB M. Patrice MULLER

L'ADJOINTE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



EVA UMAGALLI